

## ● Valeur locative des locaux professionnels non industriels : application de la méthode tarifaire

Vérifier les avis d'imposition de taxe foncière (TF) et de CFE de l'entreprise

Code <b>2401</b>	Durée <b>1 jour / 7 heures</b>	Tarif Inter* <b>1 305 € HT</b>
---------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

\*Repas inclus (en présentiel)

### Objectifs pédagogiques

- Déterminer la valeur locative des locaux professionnels non industriels (bureaux, surface de vente, parking, entrepôt, concession, etc.)
- Respecter les obligations déclaratives en matière d'évaluation foncière (modèle 6660-REV)
- Contrôler, voire contester, les avis d'imposition à la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) et à la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)

### Programme de la formation

#### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

#### Déterminer la valeur locative des locaux professionnels

##### Définir la notion de valeur locative

- Les éléments constitutifs de la valeur locative
- La distinction entre locaux professionnels et locaux industriels
- Quiz : à partir de situations données, identifier les locaux professionnels des autres locaux

##### Identifier les biens passibles d'une taxe foncière

- Le champ d'application de la taxe foncière
- Les biens imposables
- Les personnes imposables
- Les exonérations : permanentes ou facultatives
- Quiz : à partir de situations données indiquer qui est le redevable légal
- Cas pratique : comment solliciter une exonération ?

##### Appliquer la méthode tarifaire des locaux professionnels

- Le calcul de la base d'imposition selon la méthode tarifaire

#### PUBLIC

Responsables comptables et fiscaux  
- Leurs collaborateurs - Experts-comptables - Commissaires aux comptes - Avocats - Toute personne en charge des impôts fonciers dans l'entreprise

#### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

#### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

#### LES POINTS FORTS

Formation permettant de réaliser un contrôle opérationnel des impôts fonciers payés par l'entreprise

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

#### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec

vos accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

#### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- La détermination de la surface pondérée
- Le tarif applicable à la catégorie, le coefficient de localisation et le coefficient de neutralisation
- Les cas nécessitant l'application des mécanismes atténuateurs : planchonnement et lissage
- Cas pratique : à partir d'une situation donnée, calculer la valeur locative puis la base d'imposition du bien

## Respecter les obligations déclaratives en matière d'évaluation foncière (modèle 6660-REV)

### Se conformer aux obligations annuelles

- TFPB : Les situations nécessitant le dépôt d'une déclaration et les délais associés
- Les nouvelles constructions : comment renseigner la déclaration 6660-REV
- CFE : Établissements nouveaux
- Cas pratique : à partir de situations données, compléter la déclaration adéquate pour le propriétaire et le locataire

### Identifier les déclarations ponctuelles à souscrire

- Les changements de consistance : quelle déclaration à souscrire ?
- Les modifications à déclarer (TFPB et CFE)
- Cas pratique : à partir de situations données, compléter la déclaration à souscrire pour le propriétaire et le locataire

## Contrôler, voire contester, les avis d'imposition à la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) et à la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)

### Vérifier les bases imposables

- La méthodologie des audits des avis de taxe foncière et de CFE
- Les points sensibles à contrôler
- Cas pratique : créer une fiche d'audit pour vérifier les avis d'imposition de l'entreprise

### Contester la valeur locative foncière

- Que peut-on contester et comment ?
- Les délais de réclamation à respecter
- Cas pratique : identifier les points clés d'une réclamation contentieuse

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant : Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Structurez vos compétences avec la fiche méthode : la démarche à adopter pour calculer la valeur locative foncière et la fiche de synthèse : le schéma déclaratif des impôts fonciers

## A noter

... \_\_\_\_\_

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 2 Oct. 2026
- 3 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 2 Oct. 2026
- 3 Déc. 2026

